

J e u n e s s e & **ENTREPRISES**

Le journal de l'Association Jeunesse et Entreprises

DOSSIER



REMISE DES CHALLENGES DE JEUNESSE ET ENTREPRISES 2008

© Carole Campanella.

GRAND ANGLE

pp. 3 & 5

- **Création d'entreprise : comment devenir des apprentis entrepreneurs**
- **Panel Jeunes : de la formation aux métiers porteurs d'emploi**

RÉSEAU

p. 14

**Club AJE de Lyon-Rhône Alpes :
« À la rencontre des jeunes »**

Numéro 43 • 3^e trimestre 2008 - ISSN 1769 - 4698

www.jeunesse-entreprises.com



« Jeunesse et Entreprises » versus « Lycéens et Économie »

DEPUIS 1986, date où nous avons créé l'association Jeunesse et Entreprises, nous nous intéressons de près aux enseignements dispensés à nos jeunes, en particulier dans les lycées et, bien entendu, dans les domaines qui peuvent rapprocher les élèves des entreprises.



Cette volonté de rapprochement nous a amenés à collaborer avec les professeurs des filières dites « économiques et sociales » de Seconde, Première et Terminale, et, malgré la qualité et la bonne volonté incontestables de la plupart de ces enseignants, nous avons constaté que les jeunes sortent souvent de Terminale avec une formation très insuffisante en économie. De plus, cette formation est parfois déformée par des théories subversives, bien éloignées de la microéconomie qui pourrait être représentée de façon exemplaire par l'entreprise et l'ensemble de ses problèmes économiques et humains.

AJE a pris, il y a quelques mois, l'initiative de rassembler dans un groupe de réflexion des associations ou groupements s'intéressant efficacement à ce problème capital de la formation économique de nos jeunes, problème réellement sociétal.

Le constat final d'AJE est alarmant.

- 1°) L'Éducation nationale se doit de réécrire complètement ses programmes des filières économiques en évitant les présomptions intellectuelles hors de portée d'élèves de quinze à dix-sept ans et en enseignant l'économie par la microéconomie de l'entreprise, puisque la compréhension des jeunes se manifeste surtout du particulier au général. De plus, cette formation moins théorique sera une meilleure approche pour les métiers de demain. Par ailleurs, le « social » peut être supprimé de la filière, puisque l'entreprise est une communauté humaine qui recherche sans cesse l'harmonie sociale, et que, de ce fait, l'humain sera enseigné par l'entreprise elle-même.
- 2°) Ces nouveaux programmes plus réalistes pourront mieux encadrer et inspirer les manuels scolaires qui présentent aujourd'hui quelques exemples surprenants de marchés pour jeunes tels que drogue ou tatouage. Les éditeurs semblent très intéressés par ces améliorations et décidés à les respecter.
- 3°) Les professeurs, à la recherche de sources d'informations fiables, nous affirment, pour la plupart, souhaiter de telles modifications des programmes auxquelles ils sont prêts à se conformer.
- 4°) Les revues, envoyées gratuitement aux professeurs qui font abonner leurs élèves, devront abandonner leur scepticisme démoralisateur et tenter, comme nous, de répandre l'espoir que les jeunes attendent si ardemment de la part de leurs aînés.

On le sait, l'économie, si les économistes la racontent, les entreprises, elles, la font.

Yvon GATTAZ
Président

SOMMAIRE

GRAND ANGLE

- **Création d'entreprise**
Comment devenir des apprentis entrepreneurs p. 3
- **Panel Jeunes**
De la formation aux métiers porteurs d'emploi p. 5

DOSSIER

- **Remise des Challenges de Jeunesse et Entreprises 2008** p. 7

RÉSEAU

- **Club AJE de Lyon-Rhône Alpes**
« À la rencontre des jeunes » p. 14

ANALYSES

- **Les métiers porteurs à moyen terme** p. 16

NOMINATIONS

Nous sommes heureux de vous annoncer que le **Président Yvon Gattaz** a été élevé à la dignité de **grand officier dans l'ordre national de la Légion d'honneur**, dans le cadre de la promotion de Pâques.

Nous avons également le plaisir de vous annoncer la nomination récente de **René Le Goff**, président du Club AJE de Paris, au grade de **commandeur dans l'ordre national du Mérite**.

Toute l'équipe de Jeunesse et Entreprises leur adresse ses plus vives et chaleureuses félicitations.



Le Journal de l'Association **JEUNESSE & ENTREPRISES**

4, rue Léo-Delibes, 75116 PARIS / Tél. : 01 47 55 08 40 / Fax : 01 47 55 64 11 / aje@jeunesse-entreprises.com

Comité de rédaction : Sabine de BEAULIEU, Jean-Marc CHABANAS, Charlotte CLOG, Françoise COROUGE, Danielle JACQUES, Marcel SZWARC.
Directeur de la publication : Yvon GATTAZ • **Coordination :** Charlotte CLOG • **Conception et réalisation :** PC PRESSE • **Imprimeur :** Maury Imprimeur

CRÉATION D'ENTREPRISE COMMENT DEVENIR DES APPRENTIS ENTREPRENEURS

Quatre nouvelles conférences-débats sur la thématique «Créer une entreprise de croissance à partir de zéro» se sont tenues à Toulouse, Angoulême et Paris. Elles ont réuni des créateurs d'entreprises connus, de jeunes créateurs d'entreprises locaux et un public d'étudiants de l'enseignement supérieur enthousiastes.

ESC DE TOULOUSE – 11 MARS «ASSOCIER LES TALENTS POUR CRÉER»

Après les propos introductifs d'Hervé Passeron, directeur du groupe ESC Toulouse, les jeunes ont engagé un dialogue actif avec les créateurs d'entreprises locaux, Jean-Jacques Marty, créateur du groupe La Mécanique (fabrication de pièces mécaniques), Frédéric Caffin, créateur du site à thématique maison www.maison-facile.com et Nicolas Durand, créateur de Panosol, spécialiste en énergie solaire. Le débat a été orchestré par Joël Etcheveria, directeur du développement du groupe ESC, qui a rappelé le soutien apporté par l'Ecole aux projets développés par ses étudiants.

Comment transmettre «la fibre entrepreneur»

J.-J. Marty : «La création s'apprend en pratiquant.»

F. Caffin : «Cette envie est présente dans tout un chacun. Les stages m'ont donné envie d'entreprendre.»

N. Durand : «L'environnement offert par l'ESC m'a poussé à créer à l'issue de mon mastère entrepreneuriat.»

Avez-vous fait appel à une force de vente?

N. Durand : «Nous sommes deux associés, l'un de profil technique, l'autre commercial. Ce dernier s'est consacré pendant une année à établir des contacts, à raison de 5 à 6 rendez-vous de 2 heures par jour.»

J.-J. Marty : «Les relations avec les clients ont été établies avant la création de l'entreprise. Notre souci a été de former des salariés à une bonne approche commerciale.»

Comment augmenter le capital ?

F. Caffin : «Je n'ai pas eu recours à l'emprunt. L'objectif est que l'entreprise soit pérenne, d'où une certaine stabilité pendant trois ans avec une croissance permettant l'auto-financement.»

N. Durand : «Chaque associé a apporté 8000? et emprunté la même somme. Nous avons obtenu des financements en remportant plusieurs concours dotés de prix. La CCI et Oséo-Anvar nous ont également apporté une aide financière.»

F. Caffin : «Au début de l'activité, nous avions deux PC et un accès internet, donc peu de mise de fonds pour démarrer. En e-commerce, les produits ne se stockent pas, c'est le fournisseur qui envoie au client. Pas de fonds de roulement au départ, les boutiques sont venues après, grâce à l'auto-financement.»



Au départ, notre souci a été de former des salariés à une bonne approche commerciale.»

Comment se décide la première embauche? À quel moment? À quelle fonction?

F. Caffin : «La première embauche génère une certaine fierté car le besoin se fait sentir. Nous avons recruté un stagiaire pendant six mois pour le poste "boutique" avec l'objectif clair de l'engager si le produit qu'elle développait était rentable. C'est ce qui s'est passé.»

Le président Gattaz, citant deux points forts du créateur d'entreprise - le courage et le bon sens - a conclu sur une phrase de Victor Hugo : "Ne vivent que ceux qui luttent".

EGC D'ANGOULÊME – 20 MARS «DES SERIAL ENTREPRENEURS»

Organisée en étroite collaboration avec la CCI d'Angoulême et des équipes d'étudiants de l'EGC, qui fêtait son 20e anniversaire, la manifestation a rassemblé plus de 400 étudiants venus de toute la région charentaise. Après l'allocution d'ouverture de Daniel Braud, président de la CCI et l'annonce de la mise en place d'un club Jeunesse et Entreprises en Charente par Germain Vinuesa, vice-président de la CCI, le président Yvon Gattaz et Clément Fayat, président du Groupe Fayat, ont présenté leurs parcours respectifs.

Le président Gattaz a rappelé qu'à l'époque où il a créé son entreprise avec son frère, se lancer dans cette aventure était tout à fait incongru aux yeux de ses interlocuteurs. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas mais les qualités nécessaires restent les mêmes : goût du risque, bon sens...

«Un entrepreneur entreprenant»

Clément Fayat dirige un groupe de 11 000 collaborateurs réalisant un chiffre d'affaires de 2,2 milliards d'euros dans le sec-



teur du BTP. Il est composé de 80 entreprises dont 1/3 créées, 1/3 reprises et 1/3 rachetées à des entreprises sans successeur.

Fils de maçon et issu d'une famille nombreuse avec peu de moyens, sa motivation était de gagner de l'argent. Avec ses économies, il achète un bulldozer lui permettant de se lancer et d'assumer sa soif de liberté et d'indépendance. Au fil du temps, il diversifiera ses activités pour devenir le n°1 français des TP : construction métallique, compactage... et investira les marchés d'Europe, d'Asie et d'Amérique du nord. Aujourd'hui, il met un point d'honneur à assurer la pérennisation de son groupe, très attaché aux hommes qui y travaillent et à leur avenir.

Pour présenter les trois créateurs locaux, Frédérique Doumic (Ouat Entertainment), Pascal Aline (A3 Adhésifs) et David Bourbon (IP Informatique) les étudiants de l'École de Gestion et de Commerce d'Angoulême ont réalisé de petites vidéos projetées en introduction des interventions.

Saisir les opportunités

Pour Frédérique Doumic et son mari, la création de leur entreprise qui produit des jeux vidéos, résulte de frustrations liées au développement de leurs carrières respectives.

Compétences déterminantes : passion pour le métier exercé, capacité à aller vers les autres et envie de développer son entreprise.

Qualités : motivation, capacité à négocier, sens de la négociation, recruter les personnes qualifiées pour atteindre les objectifs fixés.

Atouts : la main à la pâte et la main à la poche!

Pour David Bourbon, il s'agit également d'une opportunité résultant de l'abandon par son employeur d'une branche d'activité qu'il reprend avec l'un de ses proches collaborateurs. Disposant de pré-requis, il sait quelles erreurs ne pas commettre en créant son entreprise : dans le domaine des services, la qualité et la notion d'écoute du client et des collaborateurs est primordiale.

Voler de ses propres ailes

Pascal Aline, après plusieurs années d'expérience dans le domaine de l'imprimerie souhaitait créer sa propre entreprise. Prenant une nouvelle orientation, il se dirige vers l'édition d'étiquettes adhésives. Les facteurs de sa réussite : savoir réunir et partager les compétences entre les associés, faire évoluer son entreprise et ses collaborateurs.

François Bourdeyron, préfet de Charente, a conclu les

échanges animés par Jean-Louis Née, en souhaitant que de nombreux futurs entrepreneurs viennent renforcer le tissu économique.

LYCÉE DIDEROT - PARIS - 2 AVRIL : « DEVENEZ L'ENTREPRENEUR DE VOS RÊVES »

C'est entre deux voyages en Chine que Homéric de Sarthe, étudiant à l'École de Commerce International de Paris, et passionné par la création d'entreprise, a souhaité réaliser avec AJE cette conférence. Le proviseur du Lycée Diderot, François Butet, a chaleureusement accueilli près de 400 jeunes et leur directrice (IGS) Claude Lombard, très applaudie, ainsi que les créateurs. René Le Goff, président du club AJE de Paris, a rappelé qu'il avait lui-même créé une société de sport professionnel et embauché Tony Parker!

La création d'entreprise, un process

Après avoir exercé chez un professionnel de la communication, Nathalie Vendrand monte une agence de marketing direct à Madrid puis à Paris. En 2005, elle décide avec un associé de créer un magazine et un site « Imagine Ton Futur » pour présenter toute une palette de métiers aux adolescents.

Le bonheur d'entreprendre

Pour Jean-François Daniel, à l'origine conducteur de train pendant dix ans et créateur de Beautiful Word, **« La passion d'entreprendre c'est 10% de plaisir qui apporte du bonheur tous les jours et 90% de problèmes. C'est une remise en cause permanente pour aboutir à un projet et la satisfaction d'établir des relations personnelles et humaines lorsque l'on choisit les gens avec lesquels on travaille »**. Engagé dans des causes d'intérêt général, Grand Prix du Trophée de la Communication, il produit des « événements militants dans le souci d'une société responsable et respectueuse ».

« Le résultat des actions concrètes accomplies sur le terrain est aussi un bonheur. Créer son entreprise, c'est vivre le monde différemment, c'est vivre l'entreprise et en tirer des bénéfices à titre personnel et professionnel. »

Trouver une niche et se donner les moyens

Après une formation technique et un séjour d'une année en Inde, Sabrina Bouhanik, tout en menant deux activités professionnelles, trouve une niche dans la lingerie sportwear et décide de créer son entreprise.

Sabrina Bouhanik : **« Mes expériences en Inde puis en France m'ont beaucoup appris sur moi-même. Je me dépense sans compter pour créer mon entreprise mais en cas d'échec, travaillerais pour quelqu'un d'autre. Les compétences nécessaires : connaître son métier et son produit, être bon commercial, bon manager, bon comptable. »** Le président Gattaz a conclu en incitant les jeunes à créer leur entreprise sur des créneaux porteurs, des projets innovants et de nouveaux débouchés qui permettent de surmonter les problèmes d'environnement administratif, social et fiscal. ■

DE LA FORMATION AUX MÉTIERS PORTEURS D'EMPLOI

Jeunesse et Entreprises organise depuis cinq ans un cycle de rencontres avec un panel de jeunes composé d'élèves et d'étudiants franciliens de 15 à 25 ans – du niveau BEP jusqu'à l'école de commerce ou d'ingénieur. La troisième rencontre du panel 2007-2008 a eu lieu le 15 avril, sur le thème « *De la formation aux métiers porteurs d'emploi, quels choix pour assurer l'avenir des jeunes en entreprise ?* ». La synthèse des deux premières rencontres (voir n° 41 et 42 du journal d'AJE) a précédé les échanges entre lycéens, étudiants, enseignants, et directeurs de ressources humaines.

TOUS LES INTERVENANTS – et notamment les DRH présents s'accordent pour célébrer les vertus de l'alternance, comme répondant pour partie à la question du choix entre études longues ou études courtes.

Pour les jeunes, l'alternance telle qu'ils la vivent, c'est pouvoir mieux s'organiser dans la vie, mais c'est aussi pouvoir accéder à des postes à responsabilité – par exemple passer d'animateur commercial à manager.

Le réalisme selon les DRH impose cependant de souligner qu'à l'embauche un bac+2 sera agent de maîtrise et le bac+5 sera cadre. Mais les études courtes avec alternance devraient impliquer d'aider le jeune à progresser dans l'entreprise.

Un étudiant : « *Je suis en BTS NRC en alternance dans un service de télémarketing. J'ai choisi l'alternance car cela permet d'avoir de l'expérience tout en continuant ses études, car les diplômes sont importants pour obtenir des postes à responsabilité. Pourrai-je continuer à étudier après mes deux ans d'alternance? Peut-on réussir en entreprise après si peu d'études? Qu'est-ce qui est le plus intéressant pour un DRH : études courtes + alternance ou études longues?* »

Laurence Breton-Kueny – AFNOR : « *Les bac + 2 sont plus destinés à des postes d'employés ou d'agents de maîtrise, les bac + 5 à des postes de cadres. Pour évoluer vers un poste de cadre, il faut avoir au moins un niveau une licence, mais on peut faire de belles carrières dans les deux cas.* »

Du côté des entreprises, l'alternance permet de voir ce que le jeune a « dans le ventre ».

De façon récurrente, c'est le thème de la motivation qui est mis en avant par quasiment tous les DRH ou chefs d'entreprise présents, que les études aient été longues ou courtes.

En ce sens, rien n'est acquis : on peut évaluer le jeune pendant deux ans, puis l'orienter.

Gonzalve de Cordoue – ADP : « *Ce qui compte avant tout pour l'entreprise, c'est l'expérience : tu ne peux*

pas te baigner si tu ne sais pas nager. Chez ADP, on fait tourner les jeunes sur trois postes pendant leurs deux premières années puis ils sont évalués.

Certes, il faut plus de temps à un bac+2 pour être cadre. Les entreprises doivent travailler sur cette dissociation entre bac+2 et bac+5 car, avant tout, c'est la motivation qui compte. »

Jean-Georges Raynaud – Pernod-Ricard : « *L'important, c'est la motivation du jeune et son adhésion aux valeurs de l'entreprise. C'est la condition pour évoluer au sein du groupe. Il n'y a pas d'a priori chez Pernod-Ricard sur le niveau d'entrée du jeune. En revanche, la passion est déterminante. Il faut aussi savoir parler plusieurs langues pour évoluer à l'international.* »

Il est également souligné que la taille de l'entreprise permet de mieux apprécier la motivation des jeunes. Ces derniers y font écho en affirmant qu'on est mieux « reconnu » dans une petite ou moyenne entreprise que dans un grand groupe.

Un étudiant : « *Vaut-il mieux travailler dans un grand groupe où l'évolution est plus lente ou dans une petite entreprise qui a priori permet une évolution plus rapide?* »

Yan de Saint-Vaulery – EDC : « *Dans les petites et moyennes entreprises, le "plafond de verre" entre bac+2 et bac+5 est moins présent, surtout dans les postes de commerciaux. Les grilles sont moins strictes, des bac+2 peuvent accéder rapidement à des postes d'encadrement.* »

La motivation doit aussi se témoigner : il s'agit de « coller à la fonction » – l'entreprise n'appréciant guère le nomadisme. Il est du reste important de rejoindre des métiers dans l'entreprise plutôt que l'entreprise elle-même.

Cédric Legros – CNJE : « *Comment un jeune peut-il évoluer et exprimer sa motivation pendant les trois premières années de son expérience en entreprise?* »

Dominique Héron – Veolia : « Chez Veolia, on préfère les jeunes qui font le travail qu'on attend d'eux en témoignant d'une motivation pour le métier qu'on leur a confié. Les recrutements des moins de 26 ans sont faits exclusivement en alternance. Ce n'est qu'après 5, 6 ou 7 ans dans l'entreprise que l'on regarde comment évoluer.

Le Campus Veolia a pour mission de professionnaliser les métiers de l'environnement. Les jeunes ont un CDI garanti à la sortie de leur BEP, BTS ou de la licence professionnelle requise pour la vente de services aux collectivités. »

Jean-Pierre Zivy – Expert AJE : « La motivation qui est demandée aux jeunes est nécessaire pour atteindre ses objectifs et être créatif dans son travail. Il faut avoir de la passion, de l'enthousiasme. »

L'alternance cependant inquiète quelque peu les jeunes : pourra-t-on vraiment « continuer dans l'entreprise » ? Ne s'agit-il pas d'une stratégie d'embauche facile ?

On ne peut effectivement pas toujours s'engager sur un deuxième contrat, eu égard à l'évolution des besoins de l'entreprise.

Marie-Dominique Bidault – SNCF : « Il est possible, à la SNCF, de continuer ses études au-delà des deux ans d'alternance mais sans la garantie d'être embauché à l'issue de cette prolongation. »

Il y a néanmoins des expériences d'alternance sur des métiers atypiques porteurs.

Gonzalve de Cordoue – ADP : « ADP recrute en alternance dans les métiers de l'exploitation, dans le domaine juridique et les achats. L'alternance permet de voir ce que le jeune a "dans le ventre". »

On retiendra par ailleurs que l'entreprise est souvent très intéressée par le multiculturel et, qu'à cet égard, l'anglais est la langue véhiculaire par excellence : dans cette optique, il est plus facile de devenir chef de projet.

Un étudiant : « Vaut-il mieux faire un stage de 6 mois en fin de 3^e année d'école ou bien une troisième année complète à l'étranger ? – qui remplace le stage de 6 mois. »

Laurence Breton – AFNOR : « AFNOR recrute dans tous les secteurs d'activité. L'important est d'avoir une approche multiculturelle qui peut remplacer un stage en entreprise. À ce sujet, il est essentiel de passer le TOEIC pour valider la connaissance des langues étrangères. »

Enfin, contrairement à ce que l'on peut croire, des études longues « classiques » peuvent parfois proposer de l'alternance (exemple : master en alternance de droit social).

Hélène Leblond, professeur – Lycée Notre Dame du Grandchamp : « Il existe un tout nouveau master en droit social en alternance à Saint-Quentin-en-Yvelines et à Nanterre. »

Un étudiant : « Quel est le réel avantage pour les entreprises d'aller chercher les élèves dès le début de leurs études ? »

Richard Ozwald – Groupe Société Générale : « On cherche des talents au plus près de la source. La Société Générale recrute 6 000 personnes chaque année (en général de niveau bac+2, par exemple des conseillers d'accueil).

La dernière opération de recrutement au Stade de France qui proposait aux candidats de repartir avec un CDI n'a pourtant pas permis de faire le plein des offres.

La Société Générale propose des stages à des élèves de 3^{ème} et 2^{de}, mais c'est un peu tôt dans le cursus d'études. Ceux proposés dans les lycées professionnels ou en BTS sont plus efficaces. »

Un étudiant : « Qu'est-ce qui permet à un étudiant qui fait des études longues et théoriques de prétendre à un poste de cadre à responsabilités ? »

Jean-Georges Raynaud – Pernod-Ricard : « Les stages effectués dans le cadre des écoles d'ingénieurs et écoles de commerce, qui sont des stages de longue durée (6 mois), donnent une réelle expérience aux étudiants en études longues et leur permettent d'accéder à des postes de cadre. Il en est de même pour ceux qui font une année de césure en entreprise dans leur cursus d'études. »

Un étudiant : « Qu'est-ce qu'un bon CV ? »

Olivier Boileau – Taste RH : « Sur le fond, un bon CV doit valoriser toutes les expériences (job d'été, stages, etc.) qui démontrent la motivation. Sur la forme, un bon CV doit faire figurer toutes les informations qui permettent de décrocher un entretien. »

Jean-Pierre Zivy/expert AJE : « Deux mots importants pour caractériser un bon CV : différenciation et personnalité. En d'autres termes, "un CV qui chante". »

Un étudiant : « Est-ce que j'ai la capacité à créer une entreprise ? Y a-t-il un profil type du créateur d'entreprise ? »

Yvon Gattaz – président d'AJE : « Rentrez dans les responsabilités professionnelles ! Les changements de postes sont aujourd'hui facilités. Lancez-vous dans une carrière, puis vous évoluerez ! Les DRH sont très réalistes, ils vont vous juger sur vos qualités dans l'entreprise. Il y a beaucoup de "super intelligents", mais les "super tenaces" et "super efficaces" sont plus rares.

Pour créer son entreprise, il ne faut pas attendre. Le secret, c'est d'avoir des qualités d'émission : créativité, bon sens, charisme, et de trouver le créneau produit/marché. Il faut y croire et ça marche. ■

Cette rencontre entre jeunes du Panel AJE et DRH a été l'occasion pour AJE de signer une convention avec la Confédération nationale des Junior-Entreprises, représentée par son président Cédric Legros, qui a accueilli « avec grand plaisir cette opportunité de pérenniser nos actions communes ».

LES CHALLENGES D'AJE 2008

Pour la quatrième édition des Challenges de Jeunesse et Entreprises, Léon Salto, président de la Section des Activités productives, de la Recherche et de la Technologie, a reçu dans le prestigieux hémicycle du Conseil Économique et Social, les étudiants et professeurs des 21 établissements d'enseignement supérieur engagés ainsi que les représentants des entreprises qui ont participé aux Challenges 2008.



CETTE OPÉRATION NATIONALE a pour but de permettre aux étudiants en techniques de commercialisation, vente, gestion et marketing, d'aller à la rencontre des entreprises de leur région créées depuis plus de trois ans, et d'établir un contact privilégié avec un chef d'entreprise créateur.

Chaque équipe de jeunes choisit son entreprise et constitue un dossier pour la promouvoir dans la ou les catégories où elle est la plus performante (Pérennisation, Recherche et Innovation, Développement à l'exportation, Qualité, Stratégie sociale, Création d'entreprise).

L'édition 2008 des Challenges a connu un développement important par rapport à l'an passé : 21 établissements participants (14 en 2007) ont présenté 52 entreprises et 62 dossiers dans les différentes catégories du concours.

Avant la remise des prix, animée par Jean-Paul Maury, vice-président de Jeunesse et Entreprises, les participants à cette journée ont visité le « Salon des entreprises » réalisé par les étudiants, mettant en valeur les savoirs faire des entreprises visitées dans le cadre du concours.

Ils ont également eu l'occasion d'écouter Éric Friot, délégué aux Affaires sociales de Saint-Gobain, et Yaël Ponçon, en charge du développement des Ressources humaines des enseignes du groupe « Point P », venus leur présenter les multiples activités et opportunités offertes aux jeunes au sein de l'entreprise dans le domaine commercial.

CATÉGORIE STRATÉGIE SOCIALE DANS L'ENTREPRISE

1^{er} PRIX

Attribué à l'entreprise **Hervé**, de Juigné les Moutiers (44), remis par Auguste Cottineau, correspondant AJE Maine-et-Loire.

Dossier présenté par l'IUT d'Angers : Élise Olivon, encadrée par Marie-Thérèse Vergnaud-Boutearon. Remis par Auguste Cottineau, correspondant AJE Maine-et-Loire.

La société Hervé, entreprise de travaux publics et béton prêt à l'emploi, a été créée en 1934. Sur 220 personnes, elle emploie 3 apprentis, 6 contrats de profes-



La remise du prix à la société Hervé.

sionnalisation et 9 handicapés (dont 8 postes de terrain et 1 administratif). Six de ses salariés sont tuteurs et l'entreprise accueille de nombreux jeunes stagiaires (17 en 2007) et des enseignants de collège dans le cadre de visites de découverte en classe de 3^{ème}.

1^{er} ACCESSIT

Attribué à l'entreprise **Neveu Nettoyage** de Saint-Grégoire (35), remis par Robert Jaffre, AJE Bretagne.

Dossier présenté par l'IUT de Vannes : Lucie Frenoy et Angie Chusseau, encadrées par Claudine Dauvergne.

Neveu Nettoyage, entreprise de nettoyage de locaux créée en 1990, emploie 80 personnes. L'entreprise a



L'équipe de Neveu Nettoyage.

développé une forte politique d'accueil des jeunes et reçoit une trentaine de stagiaires par an. Elle a aussi intégré deux apprentis et parraine la section propreté du CFA. Elle a participé à 20 rencontres avec des enseignants en 2007. Quatre de ses employés sont handicapés et peuvent bénéficier d'un aménagement de leurs horaires de travail.

2^e ACCESSIT

Attribué à l'entreprise **Voyages Gonin**, de St Léger-des-Vignes (58), remis par Georges Cautier, président PEEP Auvergne.

Dossier présenté par l'IUT de Montluçon-Moulins : Typhaine Anin, Amandine Moutet et Nathalie Boulet, encadrées par Christine Roussat.



La remise du prix à Voyages Gonin.

Voyages Gonin, entreprise de transport de voyageurs de 76 employés, a été créée en 1956. Elle accueille de nombreux stagiaires et enseignants, et finance le permis de ses jeunes salariés. L'entreprise fait preuve d'une grande ouverture à l'égard des enseignants, avec lesquels elle a des contacts fréquents dans le cadre des sorties scolaires. Elle a également acquis deux équipements spéciaux pour faciliter la conduite de ses employés handicapés.

CATÉGORIE RECHERCHE ET INNOVATION

1^{er} PRIX

Attribué à l'entreprise **Tartefrais**, de Falaise (14), remis par Léon Salto, président de la Section des Activités productives, de la recherche et de la technologie du Conseil Économique et Social.

Dossier présenté par l'EGC de Saint-Lô : Hugo Charpein et Dorine Levavasseur, encadrés par Jean-Yves Coat.



Tartefrais remporte un 1er prix.

BÂTIR UN FUTUR AUX JEUNES TALENTS

Éric FRIOT

Directeur délégué aux Affaires sociales France et internationale de Saint-Gobain

« Saint-Gobain, qui est un groupe international leader mondial des matériaux pour l'habitat, réalise un chiffre d'affaires supérieur à 43,4 milliards d'euros et emploie plus de 206 000 personnes.

La culture de Saint-Gobain s'appuie sur 9 valeurs fortes : engagement professionnel ; respect des personnes ; intégrité ; loyauté ; solidarité ; respect de la légalité ; respect de l'environnement ; respect de la santé et de la sécurité ; respect des droits des employés.

En termes de politique de Gestion des Ressources humaines, nous pratiquons ces valeurs au quotidien avec la ferme volonté de décloisonner les métiers et de favoriser la mobilité. Adeptes de la promotion interne, nous cherchons à attirer et fidéliser les jeunes talents pour développer des profils « différenciants » en termes de service aux clients, nous recherchons des « entrepreneurs solidaires ». Nous sommes passés d'une culture du « tout ingénieur » à une plus grande prise en compte des finalités produits, approches marchés et services favorisant les formations pluridisciplinaires plus ouvertes aux commerciaux.

L'an dernier, en France, nous avons recruté plus de 3 000 jeunes, dont plus de 1 200 par la voie de l'alternance (apprentissage et professionnalisation).

Notre souci est de développer l'esprit d'entreprise mais avec une vision à long terme et nous nous efforçons de créer les conditions d'une performance individuelle et collective durable.

Notre Credo en tant que RH est de répondre aux attentes de chacun malgré la taille du groupe et notre enjeu est de savoir bâtir un futur aux jeunes talents. Tout faire pour rendre Saint-Gobain plus attractif encore ! »

Tartefrais est spécialisé dans la fabrication de pâtisseries et tartes fraîches à Saint-Lô depuis 1991 et emploie 177 salariés. Le créateur est à l'origine de plusieurs brevets déposés et a eu l'idée de développer un nouveau procédé de conditionnement avec un laboratoire de recherche et développement, permettant des « lancements éclairs » avec dates limites de consommation supérieures à 10 jours. Il a été mis en place, avec la ville de Falaise, une station d'épuration appropriée.

L'entreprise est présente sur de nombreux salons spécialisés. L'objectif est que ce produit occupe rapidement 5 à 10% de part de marché, tablant sur une augmentation du chiffre d'affaires de 70% en 6 ans.

1^{er} ACCESSIT

Attribué à l'entreprise **Textiles de la Dunière**, de Lantriac (43), remis par René Belin, président du Club AJE Auvergne.

Dossier présenté par le Lycée Notre-Dame du Château de Monistrol : Aurélien Olexa, Alexie Romeyer et Aurélien Jouve, encadrés par Frédéric Bedin.

Textiles de la Dunière, entreprise de moulinage et tricotage de textiles et vêtements techniques pour le sport, le sec-



La remise du 1^{er} accessit à Textiles de la Dunière.

teur médical, et l'aéronautique, ainsi que le prêt à porter et la lingerie, employant 22 personnes, a été créée en 1937 à Lantriac. La société a lancé une marque de vêtements techniques pour le sport, Arod, dont l'originalité est d'être détranspirants, thermorégulants, et bactériostatiques, s'appuyant sur l'application de nouvelles technologies. L'idée a été mise en œuvre grâce à la création d'un groupe projet « vision innovatrice » pour structurer l'innovation, et à l'investissement dans des dispositifs de sécurité et de protection de l'environnement. L'entreprise a ensuite fait appel à une styliste pour dessiner les vêtements, puis a créé un site Internet pour vendre ses produits.

2^e ACCESSIT

Attribué à l'entreprise **Science et Mer**, du Relecq-Kerhuon (29), remis par Jean-Paul Jehanno, délégué des Clubs AJE.



Science et Mer décroche un 2^e accessit.

Dossier présenté par l'IUT de Brest-Morlaix : Élodie Guehenneux, Adeline Langonne, Anaïs Larher et Nadia Ramzi, encadrées par Philippe Abgrall.

Science et Mer, société de 95 personnes fabrique des soins marins depuis 1986. Depuis plus de 15 ans, Science & Mer utilise les algues marines. L'entreprise située au Relecq-Kerhuon (Finistère) est devenue un acteur majeur dans l'univers des soins naturels pour deux activités principales : la fourniture aux centres de thalassothérapie et la création de concepts de soins et de gammes complètes de cosmétiques d'origine marine, distribués en pharmacie. Le pari de l'entreprise était de commercialiser une gamme de produits provenant d'une recherche scientifique poussée.

3^e ACCESSIT

Attribué à l'entreprise **Andrieu – Atelier du Chocolat**, de Bayonne (64), remis par Christophe Holder, Club AJE Adour.

Dossier présenté par l'IUT de Bayonne : Uhaina Azpeita, Marion Alfonso, Aurore Cadiou, Fanny Lequeux, Gaëtan Duchén et Ruddy Radaniyelina encadrés par Isabelle Franchisteguy et Philippe Chatelin.

NAISSANCE D'UN TROPHÉE : UN PARTENARIAT RÉUSSI

Roger Lavigne

Chef de travaux au lycée Ronceray, de Bezons

« Dans le courant du 4^e trimestre 2007, AJE a pris contact le lycée Ronceray de Bezons spécialisé dans les filières outillage/productique, dessin informatique/industriel, maintenance, modelage et fonderie, pour l'étude et la réalisation d'un prix à remettre aux lauréats du concours « Challenges de Jeunesse et Entreprises ».

Pascal Seer, professeur d'Arts appliqués, a fait travailler ses élèves sur ce projet. Six thèmes différents ont été présentés début janvier 2008 à AJE. Le thème retenu a été celui d'un bateau dont la symbolique s'oriente vers l'esprit d'entreprendre, l'audace, la vitesse, qui caractérisent l'esprit des entreprises et étudiants récompensés par AJE.

La mise en œuvre de cette étude est tout d'abord passée par Philippe Jamet qui, avec ses élèves et un logiciel 3D, ont dessiné toutes les pièces composant ce projet. Les fichiers ont ensuite été transformés en code ISO par les élèves d'Erwan Le Gall et Rémi Ducros, professeurs de productique afin d'assurer l'usinage en machines outils à commande numérique des différentes pièces en aluminium composant ce projet.

La réalisation du marquage sur plexiglas a été assurée par un partenaire du lycée. L'assemblage des différents éléments métalliques et plastiques a été confié à Fabrice Turcil, professeur de modelage maquette et à ses élèves modeleurs.

L'emballage a été réalisé, en ce qui concerne l'outillage par les élèves modeleurs de Fabrice Turcil, Franck Roger et Christian Gadois, professeurs de modelage.

Comme chef de travaux, responsable pour le lycée du suivi de cette opération, je remercie tous mes collègues enseignants et tous les élèves qui ont participé à cette aventure qui, je le crois, devrait se poursuivre dans les prochaines années.»



Un 3^e accessit pour l'Atelier du Chocolat.

Andrieu – Atelier du Chocolat, artisan chocolatier à Bayonne depuis 1950, employant 130 personnes, dont le produit phare est le « bouquet de chocolat », lancé en 1995, est en recherche permanente d'innovations. Il a, entre autres, créé un « parcours de découverte du cacao au chocolat » pour ouvrir l'entreprise aux visiteurs, ainsi qu'un site marchand en ligne, parallèlement à l'ouverture de boutiques franchisées.

CATÉGORIE QUALITÉ

1^{er} PRIX

Attribué à l'entreprise **Brissaud et Fils**, de Marsac-sur-Isle (24), remis par Yvon Gattaz, président d'AJE.

Dossier présenté par l'IUT de Périgueux : Yang Cao, Elodie Fougeyrollas, Adrien Fusade, Amandine Royère et Antoine Sadon, encadrés par Fabien Kenderian.



L'équipe de Brissaud et Fils avec Yvon Gattaz.

Brissaud et Fils, entreprise de travaux publics de 18 personnes, créée en 1978, a mis en place depuis 2003 une démarche pour obtenir une reconnaissance certifiée des travaux et limiter au maximum le SAV. Elle est certifiée Audibat depuis 2007. Entre autres moyens dégagés, elle utilise des matériaux homologués (NF, CE...), tient un DTU (Document technique unifié) et a mis en place un manuel d'assurance qualité.

Chaque ouvrage comporte un dossier avec plan de recollement, photos des étapes de réalisation et bon de livraison des matières premières, afin de faciliter le contrôle.

CATÉGORIE DÉVELOPPEMENT À L'EXPORTATION

1^{er} PRIX

Attribué à l'entreprise **EFD Induction**, de Seyssinet (38), remis par Sabine de Beaulieu, déléguée générale d'AJE.

Dossier présenté par l'IUT de Grenoble : Aurélie Lambruschini, Sarah Ciullo, Tim Malaureille, Alexia Pesenti, Xiaoshung Shi, Sichao Chen encadrés par Luce Sanchez.

Le premier prix a été attribué à l'entreprise EFD Induction, leader européen de fourniture de machines de traitement thermique, né en 1996 de la fusion d'une entreprise allemande et d'une entreprise norvégienne. EFD emploie 103 personnes et exporte dès son origine vers l'Europe, les États-Unis et l'Asie (45 % du chiffre d'affaires est

AUTRES ÉTABLISSEMENTS PARTICIPANTS

IUT de Sceaux • IUT de Valenciennes-Cambrai • EGC de Chalon-sur-Saône • Lycée Robert-Schuman – Metz • Lycée St-Louis ND de France - Le Puy-en-Velay



L'équipe d'EFD Induction.

réalisé à l'export. Ses produits phares sont le Sinac (générateur universel) et la machine à vilebrequin.

L'entreprise possède des compétences très pointues dans le domaine de l'induction. Le système à induction s'inscrit de plus dans la tendance écologique actuelle. Actuellement, elle étudie la possibilité d'utiliser du silicium pour rendre les panneaux photovoltaïques plus rentables.

2^e PRIX

Attribué à l'entreprise **Collin**, de Bagneux (92), remis par Laurent Maillot, Conseil régional d'Île-de-France, qui soutient les Challenges.

Dossier présenté par l'IUT de Nice : Arnaud Loprevite, Giulia Magnoli, Vincent Rossi et Laura Le Masson, encadrés par Jean-Luc Vannier.



La remise du 2^e prix à l'entreprise Collin.

Le second prix revient à l'entreprise Collin, créée en 1986, qui compte 37 salariés et vend du matériel et des implants chirurgicaux aux spécialistes ORL et exporte en Europe et en Afrique depuis 1996 et prochainement aux États-Unis. En 2008, trois personnes ont été dédiées à l'export, qui rapporte à l'entreprise 4 % de son chiffre d'affaires. Son produit phare est le digipointeur (localisateur spatial d'aide à la chirurgie ORL). Le marché de la chirurgie ORL est une niche qui est la spécialité à 100 % de Collin, qui bénéficie de plus d'une bonne connaissance des leaders d'opinion susceptibles de promouvoir son produit.

ACCESSIT

Attribué à l'entreprise **Marc Meunier**, d'Angoulême (16), remis par Jean-Paul Maury, Vice-président d'AJE.



L'entreprise Marc Meunier remporte un accessit.

Dossier présenté par l'IUT d'Angoulême : Marlène Hardy, encadrée par Béatrice Galonnier.

L'entreprise Marc Meunier, entreprise générale de bâtiment de 54 personnes, créée à Angoulême en 1972, possède des bureaux en Algérie, au Maroc et en Polynésie française et exporte depuis l'origine vers l'Europe, l'Afrique et l'Asie. Son point fort est sa grande flexibilité et sa réactivité grâce à son expérience et à son savoir-faire. 85 % du chiffre d'affaires a été réalisé à l'export de 2005 à 2007. L'entreprise travaille en lien avec le ministère des Affaires étrangères et le groupe Accor pour exporter son savoir-faire.

CATÉGORIE CRÉATION D'ENTREPRISE

1^{er} PRIX

Attribué à l'entreprise **Big Big**, de Périgueux (24), remis par Yvon Gattaz, président d'AJE.

Dossier présenté par l'IUT de Périgueux : Nolwenn Cayrou, Fatima El Hani et Saloua Louiz, encadrées par Fabien Kenderian.



La remise du prix à l'entreprise Big Big par Yvon Gattaz.

Le prix est décerné à Big Big, société spécialisée dans le transport express, créée en 2003. À l'origine, un constat du futur créateur, fort d'une première expérience professionnelle dans une entreprise de transport : aucune entreprise n'était présente sur ce créneau dans la région, malgré un refus d'aide de la part de la Chambre de Métiers. Aujourd'hui, avec 27 employés, Big Big est leader de la course express en Dordogne. Ses projets de développement sont à présent de louer des véhicules à des professionnels ou particuliers avec chauffeurs et de se diversifier dans les transports publics (chariots télescopiques, gravats...).

1^{er} ACCESSIT

Attribué à l'entreprise **Cocagne et C^o**, de L'Union (31), remis par Michel Tudel, Club AJE Toulouse.

Dossier présenté par l'IUT de Toulouse : Jennifer Berseille, Marion Elise et Mathilde Robert, encadrées par Sophie Dubreuil.

L'ENGAGEMENT PERSONNEL DES PROFESSEURS DANS LES CHALLENGES

Nicolas Delord

Enseignant au lycée Blaise-Pascal de Forbach

Les étudiantes du lycée Blaise-Pascal de Forbach ont permis à l'entreprise Schaeffer Industrie de remporter le premier prix de la catégorie « Pérennisation de l'entreprise ».

« Le rôle de soutien du professeur est important, particulièrement pour aider les étudiants à établir un contact avec les entreprises, les sélectionner, choisir la ou les catégories pertinentes pour remporter les Challenges. »

À cet égard, les Challenges constituent un bel exemple d'engagement commun Jeunes-Enseignants-Entreprises qui valorise les qualités de travail en équipe, d'ouverture et de ténacité des jeunes impliqués, et la contribution des professeurs qui les accompagnent pour une meilleure intégration dans la vie professionnelle.



Cocagne et C^o a reçu un 1^{er} accessit.

Cocagne et C^o, créée en 2003, fabrique et commercialise des produits cosmétiques bio à base d'huile de pastel, aux propriétés hydratantes. Elle emploie dix personnes. Malgré un manque de notoriété du principe actif du pastel du pays de Cocagne, l'entreprise bénéficie du fort engouement des clientes pour les produits bio. Cocagne et C^o a vu le jour grâce à l'association de deux femmes passionnées par le pastel : Nathalie Juin, diplômée en pharmacologie, qui dirige le développement de l'entreprise et veille à la qualité des produits, et Carole Garcia, diplômée d'une école de commerce, qui organise et gère l'entreprise.

2^e ACCESSIT

Attribué à l'entreprise **Novem**, de Metz (57), remis par Bernard Buffard, délégué du Club AJE Lorraine.

Dossier présenté par le Lycée Frédéric-Chopin de Nancy : Mélanie Barbet et Clément Arlaud, encadrés par Brigitte Sadion.



Un 2^e accessit pour l'équipe de Novem.

L'entreprise Novem a été créée en 1997. Elle compte 26 salariés et exerce son activité dans la vente et la location de matériel de travaux publics. Elle est dépositaire de plusieurs grandes marques et souhaite se positionner également sur le marché du recyclage et de la démolition en amplifiant le recrutement. Elle a su saisir l'opportunité de récupérer le portefeuille clients d'une entreprise en dépôt de bilan et a obtenu l'exclusivité de certaines marques qui lui ont permis de se développer, malgré la réticence des banques au départ et la méconnaissance des procédures administratives.

CATÉGORIE PERENNISATION DE L'ENTREPRISE

1^{er} PRIX

Attribué à l'entreprise **Schaeffer Industrie**, de Forbach (57), remis par Bernard Buffard, délégué du Club AJE Lorraine.

Dossier présenté par le Lycée Blaise-Pascal de Forbach : Lisa Gambart, Déborah Lucas et Déborah Maris, encadrées par Nicolas Delord.



La remise du 1er prix à l'entreprise Schaeffer Industrie

Le prix est attribué à Schaeffer Industrie, entreprise de constructions mécaniques créée à Forbach en 1927, employant 160 personnes. L'entreprise est dirigée par les deux fils du créateur. À l'origine, elle fournissait les mines de Lorraine, mais elle a su se repositionner sur le marché d'équipement de pièces uniques (grues, machines pour l'extraction minière, tracteurs d'avion) suite à la fermeture des mines en 2000, en investissant sur la formation et sur le recrutement d'ingénieurs. Implantée au cœur de la région Sarre, Lorraine et Luxembourg, l'entreprise offre un service complet aux clients, du conseil à la livraison du matériel.

Parmi ses axes de développement, elle prévoit des investissements très importants pour baisser le coût de revient car elle réalise 90% de son activité à l'export, et envisage de former des jeunes apprentis pour assurer la transmission du savoir-faire.

2^e PRIX

Attribué à l'entreprise **Créations Jean Vier**, de Saint Pée sur Nivelles (64), remis par Christophe Holder, Club AJE Adour.

Dossier présenté par le Lycée Saint-Joseph d'Ustaritz : Marie Carrere, Vanessa Dardenne, Laura Deleuze, Sylvain Duprat, Raphaël Eyheramono, Laura Inchauspe, Marie-Anaïs Langles, Yvan Machicote, Cécile Moutrousteguy, André Saint Martin et Laura Soubelet, encadrés par Régine Heliot, Sylviane Pebosq et Laurence Sarthe.

LES CHALLENGES AU CŒUR DE LA MISSION ÉDUCATIVE DE L'ENTREPRISE

Patrick POISSON

Gérant de l'entreprise de terrassement Patrick Poisson TP
C'est un exemple remarquable du rôle éducatif que l'entreprise joue auprès des jeunes dans des métiers peu valorisés, dont les cursus de formation sont insuffisamment adaptés aux besoins des entreprises.

Le rôle éducatif de l'entreprise Patrick Poisson TP, dont la contribution est essentielle à la valeur ajoutée de l'Entreprise, constitue un engagement permanent auprès des jeunes dont Patrick Poisson parle avec fierté : *« la formation complémentaire des jeunes conducteurs d'engins par l'entreprise est une condition indispensable de la qualité et de la sécurité de la prestation fournie par l'entreprise. L'envers de cet engagement éducatif de l'entreprise est le taux de turn-over élevé des jeunes qui, une fois acquise cette formation unique sur le terrain, sont sollicités par la forte demande du marché et quittent leur entreprise formatrice. »*



La remise du 2^e prix à l'entreprise Créations Jean Vier.

Le second prix est remis à l'entreprise Créations Jean Vier d'Ustaritz. Entreprise de linge de maison haut de gamme employant 48 personnes, créée en 1991, elle a été reprise en 1996 et bénéficie d'une croissance de 10% par an grâce à la modernisation du graphisme et des coloris, à l'intégration de nouvelles matières et à son développement à l'export. À l'origine du nom, trois associés nés en janvier.

L'entreprise bénéficie de nombreuses implantations : 7 boutiques et 7 franchises, ainsi que des partenariats commerciaux. Ses axes de développement sont principalement l'intégration de nouvelles matières, le développement à l'export, le rachat d'entreprises, le déploiement de commerciaux en Europe et participation aux salons internationaux.

1^{er} ACCESSIT

Attribué à l'entreprise **Delamare Bois**, de Criquebeuf sur Seine (27), remis par Pierre Gaillard, administrateur-trésorier d'AJE.

Dossier présenté par l'IUT de Rouen : Jamila Barka, Zakia Belghazi, Amira Tliche, Alaké Bellow, encadrées par Khaled Gherzouli.

Delamare Bois est une menuiserie employant 10 personnes, transmise de génération en génération depuis 1690 grâce à un savoir-faire unique et une forte notoriété régionale. Elle a su saisir les opportunités pour obtenir du



La remise du 1^{er} accessit à l'entreprise Delamare Bois.

bois gratuit ou à bas prix et a mis en place une forte politique de recrutement des jeunes, alliée à une formation interne efficace.

Elle compte à présent s'engager dans une démarche de recyclage et mettre en place un site Internet à portée volontairement locale et départementale. Elle envisage de commercialiser les pertes de bois et de les utiliser pour le chauffage des locaux, et souhaite mettre en œuvre un partenariat avec une scierie au Gabon.

2^e ACCESSIT

Attribué à l'entreprise **Patrick Poisson TP**, de Remilly-sur-Lozon (50), Remis par Jean-Paul Maury, vice-président d'AJE.

Dossier présenté par l'EGC de Saint-Lô : Caroline Rihouet, Gaëtan Bataille, Gildas Lepresle, encadrés par Jean-Yves Coat.



La remise du 2^e accessit à l'entreprise Patrick Poisson TP.

Patrick Poisson TP est une entreprise de terrassement créée en 1982. Employant 49 personnes, avec une croissance linéaire jusqu'en 1994-1995, puis une baisse d'activité avec licenciement de personnel reclassé, l'entreprise a su innover, embaucher des jeunes et se servir de matériel nouveau non utilisé par la concurrence pour rebondir.

En 2006, la société abandonne les travaux agricoles pour s'orienter vers les travaux publics.

Deux prix sont également remis aux étudiants :

Le **PRIX DE L'ÉCOLE LA PLUS ENGAGÉE** revient à l'**EGC de Saint Lô** : Gaëtan Bataille • Hugo Charpeine • Marie-Alice Dumas • Élise Duval • Amaury Favier • Luc Fillaitre • François Hue • Katleen Le Saos • Théophile Lecampion • Simon Lejeune • Charlotte Lepas • Gildas Lepresle • François Lesage • Claire Lespagnol • Dorine Levavasseur • Dounia Mabrouk • Caroline Marie • Karina Montaigne • Judith Noël • Bastien Ortega • Karine Perrotte • Caroline Rihouet • Laura Roulland • Camille Secchi • Hélène Touroul Chevalerie • Hélène Viejo

UN EXERCICE PÉDAGOGIQUE ET PRATIQUE : RETOUR D'EXPÉRIENCE

Jamila Barka, Zakia Belghazi, Alaké Bellow, Amira Tliche

Étudiantes en DUT Techniques de commercialisation à l'IUT de Rouen

« Nous sommes amenés, en deuxième année d'IUT Techniques de commercialisation, à réaliser un projet tuteuré. Nous avons immédiatement été séduites par le projet « Les Challenges de Jeunesse et Entreprises ». Cela nous semblait être une parfaite occasion de rencontrer des chefs d'entreprise et d'avoir des contacts pour nos futurs stages.

« Puisqu'ils sont amenés à rédiger un dossier sur les entreprises choisies en mettant en valeur certains aspects de celles-ci, les étudiants doivent faire preuve d'un bon sens d'argumentation et de persuasion. Ils doivent vendre d'une part leur projet aux entreprises, d'autre part leurs dossiers à AJE : ceci coïncide parfaitement avec notre formation dont l'objectif premier est de former des commerciaux performants. Ainsi, ces challenges apparaissent comme un véritable exercice pédagogique et pratique.



L'EGC de St-Lô.

Le **PRIX DE L'ÉQUIPE LA PLUS DYNAMIQUE** est décerné au **Lycée Saint Joseph**, d'Ustaritz : Marie Carrere • Vanessa Dardenne • Laura Deleuze • Sylvain Duprat • Raphaël Eyheramono • Laura Inchauspe • Marie-Anaïs Langles • Yvan Machicote • Cécile Moutrousteguy • André Saint-Martin • Laura Soubelet.



L'équipe du lycée st-Joseph, d'Ustariz.



CLUB AJE DE LYON RHONE-ALPES À LA RENCONTRE DES JEUNES

Le Club AJE de Lyon a été créé fin 2006, à la demande de nombreux partenaires du milieu éducatif et de l'entreprise installés en région Rhône Alpes. À sa tête, une nouvelle équipe reprend le flambeau, composée de jeunes créateurs et cadres d'entreprises, et se mobilise pour développer un programme d'action autour de trois objectifs prioritaires : la sensibilisation des parents à l'orientation professionnelle, la promotion de l'esprit d'entreprendre et la mise en place de toute initiative en faveur d'une meilleure intégration professionnelle des jeunes.

ALLER À LA RENCONTRE des jeunes est une des priorités du Club pour promouvoir la création d'entreprise ou favoriser la connaissance des métiers.

LE CLUB FAIT UN TABAC !

En avril dernier, plus de 300 étudiants de la prestigieuse Université Jean-Moulin Lyon 3 – établie dans une ancienne manufacture de tabacs –, partenaire de Jeunesse et Entreprises à Lyon, étaient réunis à l'occasion de la visite, organisée par le Club, du président Yvon Gattaz.

Entouré de 7 créateurs – repreneurs d'entreprise, invités de la table ronde sur la création d'entreprise, le Président a raconté aux jeunes « ses vies d'entrepreneurs ». Cette rencontre avec les étudiants de l'Université a été un moment fort et passionnant !



Mais les actions du Club s'adressent également à un auditoire plus modeste. Expliquer le fonctionnement d'une entreprise aux jeunes est une mission du Club Lyonnais.

Avec le concours de la société Gaz de France, AJE Lyon a présenté à un groupe d'une vingtaine de jeunes, rassemblés à la Maison des Jeunes et de la Culture du 7^e arrondissement de Lyon, les rouages de l'entreprise. Échanges et convivialité étaient encore et toujours au rendez-vous !

Enfin pour la rentrée prochaine, l'équipe d'AJE Lyon travaille au développement de partenariats nouveaux avec deux lycées d'enseignement professionnel.

À l'ordre du jour, un projet innovant : la création d'un module de formation spécifique à la création d'entreprise destiné aux élèves d'un lycée.

Et si la ville de Lyon a parfois la réputation d'être une ville « fermée » ou encore « froide », telle n'est pas la mentalité au sein du club qui a eu la joie d'accueillir Jean-Paul Gréaud, délégué du Club AJE de Vendée dans le cadre de sa mission auprès des Clubs du réseau AJE.

L'objectif de cette collaboration était la mutualisation des compétences et connaissances de la relation École – Entreprise. Jean-Paul Gréaud a fait bénéficier de son expérience les membres du club AJE Lyon. Sa présence régulière à Lyon depuis le mois de janvier a favorisé le développement des relations avec les partenaires locaux.

Cette collaboration a été sollicitée auprès des instances nationales de Jeunesse et Entreprises par le Club de Lyon. Cette démarche innovante s'est révélée efficace et bénéfique pour le Club de Lyon qui attend avec impatience le retour de Jean-Paul ente Saône et Rhône !

CLUB AJE DE LYON RHÔNE-ALPES

À l'attention du secrétaire P.-E. Bisbal
127, bd de la Bataille de Stalingrad – TSA 2043
69116 – Villeurbanne cedex

e-mail : clubajelyon@laposte.net

Président : Denis Virot, gérant de société

Vice-Présidente : Françoise Bally, responsable Formation CCI

Trésorière : Martina Biller, gérante de société

Secrétaire : Pierre-Émile Bisbal, cadre Gaz de France

Secrétaire Adjointe : Anne-Marie Baulieu, gérante de société

LE NOUVEAU BUREAU DU CLUB AJE DE LYON RHÔNE-ALPES : UNE ÉQUIPE ANIMÉE PAR L'ESPRIT D'ENTREPRISE



**Denis Virot - président
Dirigeant - créateur.**

Après des années au sein d'un groupe américain de la chimie, il vient de créer sa société « La Compagnie du Bain », maillots de bain en textile intelligent et chauffant. Passionné par le message entrepreneurial d'Yvon Gattaz, c'est tout naturellement que l'envie de s'investir dans le rapprochement école-entreprise s'est concrétisée par sa participation à AJE Lyon.



Denis Virot souhaite impulser un nouveau souffle par le biais d'actions simples mais efficaces afin de transmettre le déclic quel qu'il soit pour permettre aux jeunes d'avancer.



De gauche à droite (l'équipe féminine de choc):

Françoise Bally - vice-présidente

Responsable de l'École des Managers de la CCI de l'Ain. Après un parcours en tant que Responsable pédagogique au sein du prestigieux Institut Paul Bocuse (École de Management Hôtellerie Restauration et des Arts Culinaires), et un passage à l'EM Lyon dans le cadre d'un projet de création d'entreprise, il a suffi d'une rencontre avec Yvon Gattaz pour qu'elle s'engouffre dans l'association.

Martina Biller - trésorière

Gérante et Co-fondatrice de la société Sonora Prod (outils d'animations thérapeutiques pour personnes âgées), et après un parcours atypique, elle veut transmettre l'envie de créer son activité par le biais de chemins de traverse.

Anne-Marie Baulieu - secrétaire-adjointe

Gérante et fondatrice de Flex'I•D (conseil et prestations de services en Information-Documentation), après un long parcours au service des jeunes au sein du Centre Régional Information Jeunesse Rhône-Alpes – CRIJ, elle a souhaité continuer à faire se rencontrer les jeunes et l'entreprise, d'où cet engagement à AJE.

Pierre-Émile Bisbal - secrétaire

Cadre à Gaz de France depuis de nombreuses années, c'est au titre de cette institution que Pierre-Émile Bisbal participe à AJE, par le biais d'un soutien logistique et financier. Toujours partant pour rapprocher le monde économique du monde étudiant, il ne ménage pas ses efforts quant à sa participation au sein d'AJE.



Initiatives

Gaz de France

Par l'intermédiaire de sa Délégation Régionale, l'implication du groupe Gaz de France au sein de l'Association Jeunesse & Entreprises correspond à une volonté d'être présent auprès de ceux qui œuvrent pour le développement économique, industriel et social. L'AJE se fixe principalement de dresser un pont entre les jeunes et le monde de l'entreprise en développant l'esprit d'entreprise. C'est un challenge qui ne pouvait laisser indifférent Gaz de France qui a pour ambition d'être un leader de l'énergie en Europe.

Gaz de France est un acteur majeur de l'énergie en Europe. Le Groupe produit, transporte, distribue et commercialise du gaz, de l'électricité et des services auprès de 14,7 millions de clients (particuliers, entreprises, collectivités).

Gaz de France, c'est :

- le 1^{er} réseau de distribution de gaz naturel en Europe;
- le plus long réseau de transport de gaz naturel à haute pression en Europe, géré et exploité par GRTgaz, filiale de transport en France de Gaz de France;
- un des portefeuilles d'approvisionnements en gaz les plus diversifiés d'Europe;
- la 2^e capacité de stockage de gaz naturel en Europe;
- le 2^e opérateur européen de terminaux méthaniers, emploie 50244 collaborateurs, dont 32% hors de France.

Partenariat Club AJE Lyon/IAE de Lyon : des synergies à développer sur le long terme

Thierry Vitoz, relations avec les entreprises et partenariats, Animation du réseau des Anciens, IAE - Université Lyon 3.



L'IAE de Lyon (1^{er} IAE de France avec 6100 étudiants, 150 enseignants et 400 vacataires économiques) doit développer parmi ses missions, la formation des jeunes en créant des diplômes en totale adéquation avec les besoins des entreprises, et l'accompagnement des jeunes dans le cadre de leur insertion professionnelle.

Ainsi, l'IAE développe ses formations pour répondre à toutes les problématiques de la gestion des entreprises, notamment par le biais de l'apprentissage avec de nombreuses licences professionnelles (bac+3) et Master 2 (bac+5).

Par ailleurs, les stages en entreprises sont présents dans la quasi-totalité des cursus.

Enfin, les diplômés disposent d'une cellule d'accompagnement à la recherche d'emploi pour accélérer leur entrée dans la vie active en faisant appel à des prestations « sur-mesure »...

Dans ce contexte, il était tout fait naturel que l'IAE de Lyon rejoigne dès sa création le réseau lyonnais d'AJE pour bénéficier de l'expertise nationale apportée par l'Association mais aussi pour échanger avec les acteurs régionaux qui souhaitent travailler davantage sur le rapprochement des étudiants avec l'univers professionnel.

<http://iae.univ-lyon3.fr>

GRANDE RENCONTRE JEUNES – ENTREPRISES COLLOQUE NATIONAL DE JEUNESSE ET ENTREPRISES, « Métiers porteurs d'emploi, terre d'aventure pour les jeunes » LE 20 OCTOBRE 2008 À PARIS 12^e

Retenez d'ores et déjà cette date sur votre agenda.

À cette occasion seront présentés les résultats de l'enquête AJE / Ipsos sur les métiers porteurs d'emploi, et

réalisée auprès de chefs d'entreprise et de jeunes de 1^{er} et de BTS, et seront proposées des pistes d'actions pour les entreprises en recherche de compétences et les jeunes souhaitant

construire leur avenir professionnel.

L'étude présentée ci-dessous, réalisée auprès des 100 entreprises de notre panel « CAJ 40 », nous donne un premier éclairage sur la question.

LES MÉTIERS PORTEURS À MOYEN TERME UNE ENQUÊTE QUI PERMET DE GRADUER L'INTENSITÉ DE LEUR CROISSANCE À L'HORIZON DE 5 ANS

Les mesures pour adapter la formation n'ont d'effet, même pour les filières courtes, qu'au bout de plusieurs années. D'où la nécessité de se projeter à cet horizon pour l'analyse des besoins des entreprises. C'est l'objet de l'enquête menée par AJE auprès de son panel d'entreprises : induire les tendances de croissance des métiers par l'évolution de la nature de l'activité de l'entreprise.

POUR CERNER les tendances de l'évolution des métiers dans l'entreprise, l'enquête les a appréhendées sous l'angle des facteurs qui la génèrent : le secteur d'activité de l'entreprise d'une part, les fonctions dans celle-ci de l'autre.

Il a été demandé aux entreprises du panel une projection directe par métier, dans une question ouverte. Le dépouillement de cette question a donné lieu à des résultats trop diversifiés pour permettre une analyse statistique. Néanmoins, l'étude du niveau de qualification de ces métiers donne un éclairage global de la problématique.

DEUX TIERS DES SECTEURS SONT PRÉVUS EN CROISSANCE

Le critère de classement est un indicateur de croissance construit sur la base de la différence entre le pourcentage des entreprises prévoyant une activité en hausse et celles prédisant une baisse.

Sur les 42 secteurs de la nomenclature utilisée pour cette enquête, un tiers – soit 15 secteurs – est caractérisé par un indicateur négatif ou nul, et

devrait donc être en récession – ou, au mieux, stable – dans les cinq prochaines années, puisque les entreprises prévues en croissance ne sont pas plus nombreuses que celles attendues en baisse. On y trouve notamment les secteurs liés aux biens de consommation les plus traditionnels (agriculture, textile...), ainsi que des industries de produits de base (pétrole et chimie, extraction).

À l'opposé, 13 secteurs pourraient connaître une forte croissance avec un indicateur supérieur à 50 – ce qui signifie que les prévisions de hausse l'emportent de 50 points sur les prévisions de baisse –, dans le secteur des services (environnement, santé...) ou de la production liée à l'équipement des entreprises.

Entre ces deux groupes, 14 secteurs prévoient certes une croissance mais plus modérée.

LES FONCTIONS COMMERCIALES PARMIL LES PLUS PORTEUSES

Toutes les fonctions dans l'entreprise vont se trouver en croissance dans les prochaines années.

Parmi les fonctions en plus forte croissance, qui vont solliciter les métiers en conséquence, on peut citer celles :

- du commercial, pour le marché intérieur et les marchés à l'export ;
- de la qualité, de la sécurité, de l'environnement ;
- de l'innovation.

Viennent ensuite des fonctions plus immédiatement opérationnelles, telle la chaîne d'approvisionnement, la fabrication, l'informatique appliquée à la production et à la gestion, l'ingénierie de projet, ainsi que la maintenance...

Enfin, se situent les fonctions liées à l'administration de l'entreprise.

LES QUALIFICATIONS : UN JUGEMENT NUANCÉ

Selon les critères établis, l'ordre des qualifications peut être différent.

Si l'on prend globalement le pourcentage de prévisions à la hausse, les ingénieurs seront les plus recherchés.

Si l'on prend seulement les fortes croissances, ce sera le niveau du bac professionnel, néanmoins immédiatement suivi de celui des ingénieurs. ■